

10. P.S. 226



Grand Conseil - Secrétariat général  
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le 7 DEC. 2010

Scanné le \_\_\_\_\_

## Postulat pour l'établissement d'un cadastre solaire vaudois En nom des Groupes libéraux et radicaux au Grand Conseil

Certaines études faites en Allemagne (projet de recherche SUN-AREA) montrent que 20 % des toits sont propices à l'utilisation de l'énergie solaire. Ceux-ci suffiraient à couvrir une grande partie des besoins privés en électricité, s'ils étaient exploités.

Le potentiel solaire de chaque toit peut être calculé exactement et automatiquement à partir de données recueillies lors de scans aériens. Ces calculs se font à partir de l'évaluation du degré d'inclinaison du toit, de son orientation et du degré d'ombrage. Une cartographie des potentiels des toits et de toutes surfaces adéquates quant à l'utilisation de l'énergie solaire peut être ainsi établie. Cette cartographie définira les surfaces des toits à haut potentiel énergétique pour la pose de panneaux photovoltaïques et thermiques.

Grâce à cela, une évaluation pourra être possible pour chaque surface de toit de façon à définir :

- le potentiel solaire photovoltaïque
- le revenu de courant potentiel
- Le potentiel solaire thermique
- L'économie thermique réalisable
- L'économie de Co2
- Le volume d'investissement

Cet ensemble de données, contenant le degré exact d'efficacité respective pour chaque toit sera disponible sur Internet. A l'aide de ce cadastre solaire online, chaque citoyen pourra ainsi évaluer si son toit est adapté pour du photovoltaïque. En effet, cette analyse est primordiale dans le sens où l'énergie photovoltaïque est rentable depuis un certain seuil seulement. Le cadastre solaire permettra aux citoyens de se regrouper (voisinage, quartier) afin d'acquérir des panneaux solaires à hauteur de leur possibilités financières.

Par analogie, cette démarche sera également utile pour la pose et la gestion de panneaux thermiques.

Les données de *geoinformation* élément central pour l'élaboration du cadastre solaire seront mises à disposition par le service fédéral de topographie. Les pouvoirs publics de la Confédération, des cantons ou des communes ont produit de nombreuses cartes spéciales et banques de données *geospécialisées*. Il est donc important d'utiliser ces sources d'informations à tous les échelons et de les compléter par un cadastre solaire.

Les soussignés demandent au Conseil d'Etat d'étudier la possibilité de valoriser le potentiel énergétique en matière solaire (exposition et orientation) des toits et de toutes surfaces adéquates. Ils souhaitent que par le biais de l'OIT le Conseil d'Etat intervienne auprès du Service fédéral de topographie afin de définir la faisabilité d'un tel cadastre solaire et d'en estimer le coût.

Les Charbonnières, le 7.12.2010

Dominique Bonny

Souhaite développer et demande le renvoi à une commission

Liste des députés signataires - état au 14 août 2010

Ahmad Mohamed	Bachir Jean-François	Baillat Jean-Michel
Abdi Ibrahim-Kohar	Caipini Cristina	Bezemmun Philippe
Aellen Catherine	Capt Gloria	Dufour Claude-Eric
Amareille Cesia	Chapalay Albert	Durussel José
Amstein Claudine	Chappuis Laurent	Duvoisin Ginette
Ansermet Jacques	Chatelain André	Epars Olivier
Apothélos Stéphanie	Chevalley Christine	Fardel Claude-André
Attinger Doepper Claire	Chevalley Edna	Favez Jean-Michel
Aubert Mireille	Chevalley Isabelle	Favrod Pierre-Alain
Baehler Bech Anne	Cherix François	Feller Olivier
Ballif Laurent	Chollet Jean-Luc	Ferrari Yves
Bally Alexis	Chollet Jean-Marc	Flora-Guttman Martine
Bavaud Sandrine	Christen Jérôme	Freymond Cantone Fabienne
Bernhard Maximilien	Clot Bertrand	Gaille Pierre-André
Berseth Verena	Cornamusaz Philippe	Gay Vallotton Michèle
Bolay Guy-Philippe	Cornaz-Rovelli Valérie	Girardet Lucas
Bonjour Eric	Courdesse Régis	Gardon Julien
Bonny Dominique-Richard	Debluè François	Glutz Félix
Borel Bernard	Décosterd Anne	Golaz Florence
Borloz Frédéric	Depoisier Anne-Marie	Golaz Olivier
Bory Marc-André	Deriaz Philippe	Gorrite Nuria
Bottlang-Pittet Jacqueline	Desmeules Michel	Grandjean Pierre
Brélaz François	Despot Fabienne	Grobéty Philippe
Buffet Marc-Olivier	Devaud Grégory	Grognuz Frédéric
Ruffat Michaël	Dind Claudine	Guignard Jean

Liste des députés signataires - état au 24 août 2010

Coiffard Pierre

Maertens Frédéric

Haldy Jacques

Haury Jacques-André

Hurni Véronique

Jaquet-Berger Christiane

Jaquier Rémy

Jobin Philippe

Junglaus Delarze Suzanne

Junod Grégoire

Kappeler Hans Rudolf

Kernen Olivier

Labouchère Catherine

Mahaim Raphaël

Maillefer Denis-Olivier

Mange Daniel

Manzini Pascale

Marendaz André

Martinet Philippe

Mattenberger Nicolas

Mayor Olivier

Maystre Tinetta

Melly Serge

Mercier Pierre-Alain

Métraux Béatrice

Meyer Romain

Mieville Vincent

Modoux Philippe

Monod Alain

Montangero Stéphane

Mossi Michele

Mouquin Michel

Nicolet Jacques

Pache Rémy

Papilloud Anne

Payot François

Pernoud Pierre-André

Perrin Jacques

Pertusio Mario-Charles

Pidoux Jean-Yves

Pidoux Pierre-André

Poncet Gabriel

Randin Philippe

Rapaz Pierre-Yves

Rau Michel

Reichen Gil

Renaud Michel

Rey-Marion Ailette

Reymond Philippe

Rithener Christiane

Rochat Nicolas

Rostan Jacqueline

Roulet Catherine

Ruey-Ray Elisabeth

Saugy Roger

Savary Marianne

Schwaab Jean Christophe

Schwaar Valérie

Schwab Claude

Silauri Alessandra

Sonnay Eric

Sordet Jean-Marc

Surer Jean-Marie

Truffer Jean-Jacques

Uffer Filip

Venizelos Vassilis

Villa Sylvie

Volet Pierre

Vuillemin Philippe

Walther Eric

Weber-Jobé Monique

Wehrli Laurent

Wyssa Claudine

Yersin Jean-Robert

Zwahlen Pierre